



## **Engagement contractuel 2021/2022**

Au cours de l'année scolaire, des sorties culturelles ou récréatives peuvent être organisées par le responsable de l'internat : le mercredi après-midi au collège, ou les soirs de la semaine au lycée.

L'établissement sollicite, par la présente, une autorisation parentale globale courant pour toute l'année scolaire (ce aux fins de facilitation d'organisation et de plus grande efficacité).

A noter cependant qu'une information détaillée sur la nature, le lieu et les horaires de l'activité sera communiquée préalablement à chaque sortie aux responsables légaux. Ces derniers pourront alors, le cas échéant, faire valoir leur droit d'opposition, s'ils le jugent nécessaire.

### **Les responsables légaux**

Madame et/ou Monsieur : .....

Responsables légaux de l'élève : .....

en classe\* de : .....

*\*classe à la rentrée 2021*

a (ont) pris connaissance du règlement de l'internat de l'Etablissement Saint-Charles.

Fait à : ....., le .....

**Signature du ou des responsables légaux :**

### **L'élève interne**

Nom et prénom de l'élève : .....

en classe\* de : .....

*\*classe à la rentrée 2021*

a pris connaissance du règlement de l'internat de l'Etablissement Saint-Charles.

Fait à : ....., le .....

**Signature de l'élève :**